INSTRUCTION AU RESEAU

Type d'instruction : ☐ C ☐ LR ☒ IT	**Date de publication :** 08/10/2026
Numéro de l'instruction : IT-2026-210	
Concours national InnovJeunes 2026	
Résumé : Dans le cadre de sa politique jeunesse et de son engagement en faveur des projets portés par les jeunes, la Cnaf renouvelle en 2027 l'organisation du concours national « InnovJeunes ». La présente IT précise les modalités actualisées de ce concours et présente la nouvelle organisation règlementaire.	

Emetteur : Direction : Direction des politiques familiales et sociales Département / pôle : DPAS Pôle enfance jeunesse parentalité	**A l'attention de :** Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs des Caf Mesdames et Messieurs les responsables de Centres de ressources
Référents à contacter :	**Informé(s) :** [Informé(s)]
Organismes destinataires : ☒ Caf ☒ Caisses multibranches ☒ Centre de Ressources ☐-Autres : -Cnaf ☐ Caf pivots ☐ Caf adhérentes	
Champ d'application : ☒ Métropole ☒ DOM ☒ Mayotte	

Processus de rattachement : M5 - Accompagner, maintenir et développer l'activité des partenaires d'action sociale	
Diffusion : ☒ Diffusion réseau ☒ Diffusion caf.fr ☒ Communicable loi CADA	
Texte(s) de référence : ○ [Texte(s) de référence – loi, article, décret, instruction réseau…]	**Documents abrogés ou modifiés :** ○ [Liste des documents]

Action(s) à réaliser & échéances :
Faire remonter les projets à la Cnaf avant le **29 janvier 2027**
☒ Pour application ☐ Pour recommandation ☐ Pour information

Mots-clés : Jeunesse, innovation, projets, initiatives jeunesse, engagement des jeunes	**Nombre de page(s) :** 5 **Nombre et liste des annexes : 5** ○ Règlement intérieur ○ Grille évaluative des projets ○ Retex innovjeunes 2025 ○ Autorisation droit à l'image adulte ○ Autorisation droit à l'image enfant

Applicable à compter du : 30/09/2026
Applicable jusqu'au 31/07/2027

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caisse nationale

32 avenue de la Sibelle
75685 PARIS cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52
Fax : 01 45 65 57 24

Dans le cadre de sa politique jeunesse et du soutien apporté aux projets portés par les jeunes, la Cnaf renouvelle en 2027 l'organisation du concours national « InnovJeunes ».

Ce concours a pour objectif de valoriser et de renforcer la visibilité, à l'échelle nationale, des projets portés par des jeunes de 12 à 17 ans financés par les Caf dans le cadre de l'axe 3 « Engagement et participation des enfants et des jeunes » du fonds « Publics et territoires », et des jeunes de 18 à 25 ayant porté des projets soutenus par les Caf, sur fonds locaux ou nationaux.

Les enseignements du RETEX réalisé sur les précédentes éditions du concours (en annexe) ont conduit à la mise à jour des catégories du concours afin de valoriser les projets innovants portés par des jeunes, avec la mobilisation du CafLab. Cette initiative permettra de mettre en lumière des projets destinés à être essaimés tout en continuant à primer des projets finalisés et leurs impacts sur les territoires.

La présente information technique détaille les modalités d'organisation de ce concours.

Afin de détailler la nouvelle organisation du concours, un webinaire de présentation aura lieu le 20 octobre 2026 de 10h30 à 12h.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le responsable du Centre de ressources, à l'assurance de ma considération distinguée.

1. OBJET DU CONCOURS

Ce concours a pour objectifs de :

- **Renforcer la visibilité des projets portés** des jeunes ;
- **Mettre en valeur l'engagement, la créativité, l'innovation et l'initiative des jeunes dans des domaines variés** : citoyenneté, solidarité, environnement, culture, numérique, sport, humanitaire, etc...

Le concours récompense des projets portés par :

- Des adolescents (12 à 17 ans) et financés par les Caf dans le cadre du fonds « Publics et territoires » ;
- Des jeunes adultes (18 à 25 ans) et financés par les Caf dans le cadre des fonds locaux ou nationaux.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation à ce concours est ouverte à deux catégories de projets portés par des jeunes de :

- Jeunes âgés de 12 à 17 ans ayant fait l'objet d'un soutien par une Caf dans le cadre de l'axe 3 du fonds « Publics et territoires » et ayant été financés pendant l'année 2026 ;
- Jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans ayant fait l'objet d'un financement par la Caf au cours de l'année 2025 **ou courant de l'année 2026** quel que soit le type de financement (financement national ou local).

Dans ce cadre, chaque Caf participante soutient un seul projet pour chacune de ces deux catégories ou un projet pour une seule de ces catégories (le choix du positionnement est laissé à la Caf), présélectionné sur la base des critères ci-dessous.

Les projets candidats doivent être achevés au plus tard à la fin du mois de décembre 2026 **ou en cours de mise en œuvre à cette même date en fonction de la catégorie d'inscription du projet**. Pour cette nouvelle édition, les catégories du concours ont été restructurées afin de mieux prendre en compte les caractéristiques des jeunes et de leurs projets :

	Catégorie « Impact jeunes »	**Catégorie « Imagine demain »**
Nature des projets	Projets correspondants aux critères préexistants de sélection : niveau d'implication des jeunes dans le projet, dimension innovante du projet, qualité du projet et des résultats obtenus, impact du projet sur le territoire.	Les projets correspondants aux critères de la catégorie « 18-25 ans » d'Innov'Jeunes 2025 : niveau d'implication des jeunes dans le projet, dimension innovante du projet, **potentiel de réplicabilité du projet**, impact du projet sur le territoire.
Temporalité	Les **projets doivent être déjà finalisés** : - *Exemple : pour Innov'Jeunes 2026, avec une ouverture des candidatures en octobre 2026, les projets soumis doivent être finalisés entre janvier et décembre 2026.*	Modification de la règle actuellement en vigueur **uniquement pour cette catégorie : les projets peuvent être réalisés ou en cours de réalisation**, le critère prioritaire pour cette catégorie étant le potentiel d'essaimage et la réplicabilité du projet. - *Exemple : Pour Innov'Jeunes 2026, avec une ouverture des candidatures en octobre 2026, les projets soumis peuvent être réalisés ou en cours de réalisation (pas de date butoir à décembre 2026)*
Âge des candidats	De 12 à 17 ans	De 18 ans à 25 ans ***Tous les membres du groupe candidat doivent être âgés de 18 ans ou plus à compter d'avril 2027 afin de bénéficier de l'accompagnement du CafLab à l'essaimage du projet***
Remontée des projets au national	Via questionnaire Sphinx rempli par les référents Caf	Via questionnaire Sphinx rempli par les référents Caf en lien avec les référents innovation du CafLab retrouvables sur la carte interactive.

Nombre de projet maximum par Caf et par catégorie	1	1
Modalité de répartition des projets par catégorie	Case à cocher dans le questionnaire Sphinx	Case à cocher dans le questionnaire Sphinx
Présélection des projets ?	Oui	Non
Jury de désignation des lauréats	Jury national composé de jeunes engagés et de membres des associations nationales jeunesse	Jury national Innovation composé de membres du Cnaf et de personnalités extérieures
Prix	Cinq prix désignés par le jury national - 4 prix du 1er au 4ème prix - 1 prix « jeunes pousses » - Maintien des prix optionnels « coups de cœur »	Un prix désigné par le jury du CafLab Possibilité d'un prix spécial lié à un enjeu sociétal d'actualité
Récompenses	Financement du projet, certificats de réussite individuels, trophée de groupe, parrainage des lauréats Innov'Jeunes 2026 par une association nationale	Financement du projet, accompagnement à l'essaimage, certificats de réussite individuels, trophée de groupe, parrainage des lauréats Innov'Jeunes 2026 par une association nationale
Participation à la cérémonie des prix	**Oui**	

Quelle que soit la thématique, les projets intégrant une dimension numérique, inclusive et/ou intergénérationnelle seront particulièrement valorisés.

Etat d'achèvement des projets :

- **Pour la catégorie « Impact Jeunes » :** Les projets candidats devront être achevés au plus tard à la fin du mois de décembre 2026.
- **Pour la catégorie « Imagine demain » :** les projets peuvent être achevés ou en cours de réalisation.
 - **Important :** Les jeunes candidats à la catégorie « Imagine demain » dont le projet est retenu lauréat doivent être âgés de 18 ans ou plus à compter d'avril 2027 afin de pouvoir bénéficier de l'accompagnement du CafLab à l'essaimage de leur projet.

Critères de présélection :

- **Pour la catégorie « Impact Jeunes » :** les Caf retiendront :
 - La qualité du projet et des résultats obtenus ;
 - La dimension innovante du projet ;
 - La forte implication des jeunes dans l'initiative du projet et dans sa mise en œuvre ;
 - L'impact du projet sur le territoire.
- **Pour la catégorie « Imagine demain » :** les Caf retiendront :
 - La qualité du projet et des résultats obtenus ;
 - La dimension innovante du projet ;
 - La forte implication des jeunes dans l'initiative du projet et dans sa mise en œuvre ;
 - L'impact du projet sur le territoire.
 - Les Caf porteront une attention particulière **au potentiel de réplicabilité du projet** et à la **volonté des jeunes de porter leur projet à plus grande échelle.**

A titre indicatif et afin de faciliter la présélection des projets, une grille d'évaluation des projets est jointe à la présente instruction technique en annexe n°2. Cette grille est valable pour les deux catégories de projet : « Impact jeunes » et « Imagine demain ».

3. MODALITÉS DE CANDIDATURE

La candidature au concours est coordonnée par la Caf chargée de présélectionner les projets candidats au concours national par le biais, si possible, de l'organisation d'un concours local préalable. Le projet lauréat du concours local est ensuite transmis à la Cnaf.

Pour la catégorie « Imagine demain », les Caf ont la possibilité de faire appel aux **référents innovation de leur région** en complément de leur accompagnement afin de proposer un appui à la préparation des candidats : échanges sur le caractère innovant du projet, mise en valeur du projet et préparation au pitch…

4. RECUEIL DU CONSENTEMENT DES JEUNES CANDIDATS AU CONCOURS

Aucun projet ne peut être présenté au concours sans l'accord écrit, express et préalable des jeunes impliqués et/ou de leur représentant légal s'agissant de mineurs. A ce titre, chaque candidature doit être accompagnée du règlement intérieur ci-joint en annexe n°1, signé par les jeunes (ou un représentant légal s'agissant des jeunes mineurs).

5. FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Les candidatures devront être adressées à la Cnaf par le biais d'un formulaire de candidature Sphinx. Il sera transmis par mail aux BP-Action-Sociale des Caf au plus tard mi-octobre 2026.

Différentes rubriques devront être renseignées par les jeunes et leurs accompagnateurs :

- **La catégorie du projet :** « Impact jeunes » ou « Imagine demain » ;
- **La description du projet :** objectifs, principales actions réalisées, résultats ;
- **La composition de l'équipe projet :** nombre de jeunes, âges, répartition filles/garçons ;
- L'implication des jeunes dans la réalisation du projet.

Il est vivement encouragé de joindre au formulaire de candidature des supports créatifs (photos, vidéos, réalisations graphiques, ...) illustrant le projet et réalisés par les jeunes eux-mêmes. Tout support vidéo laissant la parole aux jeunes facilite l'évaluation, par la Cnaf, de leur degré d'implication.
L'ensemble des candidatures présentées devront faire l'objet d'une validation par la Caf et comporter un avis des services de la Caf.

6. DATE LIMITE DE TRANSMISSION DES PROJETS

La date limite de remontée des projets présélectionnés par les Caf à la Cnaf est fixée au **vendredi 29 janvier 2027.**

7. PROCÉDURE DE SÉLECTION ET RÉSULTATS

Le calendrier du concours s'établit comme suit :

Vendredi 29 janvier 2027	Date limite de candidature.
24 février 2027	Présélection des projets par les services de la Cnaf et transmission au jury national Impact jeunes et au jury national Imagine demain.
04 avril 2027	Délibération des jurys et désignation des projets lauréats.
21 mai 2027	Remise des prix à Paris.

Après clôture des candidatures, les services de la Cnaf sélectionneront les projets finalistes qui seront présentés au jury. Les critères de présélection sont les suivants :

- Le niveau d'implication des jeunes dans le projet ;
- La dimension innovante du projet ;
- La qualité du projet et les résultats obtenus ;
- L'impact du projet sur le territoire.
- Pour la catégorie « Imagine demain », le potentiel de réplicabilité du projet sera également apprécié

Les jurys nationaux sont présidés par le Président du conseil d'administration de la Cnaf et composé d'administrateurs de la Cnaf ainsi que de partenaires institutionnels et associatifs de la Cnaf sur le

champ de la jeunesse. Le jury est chargé de sélectionner les projets lauréats parmi les projets finalistes présentés par les services de la Cnaf, sur la base des mêmes critères.

Les candidats seront informés des résultats par la Caisse nationale d'allocations familiales après délibération des jurys.

Les lauréats seront invités à la remise des prix organisée à Paris et devront dans ce cadre présenter leur projet. En cas d'indisponibilité, les jeunes lauréats pourront choisir d'être représentés par un animateur encadrant.

8. REMISE DES PRIX

Les lauréats seront invités à la remise des prix organisée à Paris le vendredi 02 juillet 2027 et devront dans ce cadre présenter leur projet. En cas d'indisponibilité, les jeunes lauréats pourront choisir d'être représentés par un animateur encadrant.

Les lauréats désignés par le jury remporteront un trophée ainsi qu'un montant de récompense en fonction du prix reçu :

Catégorie	**Impact Jeunes**	**Imagine demain**
Prix	Cinq prix désignés par le jury national - 4 prix du 1er au 4ème prix - 1 prix « jeunes pousses » - Maintien des prix optionnels « coups de cœur »	Un prix désigné par le jury du CafLab Possibilité d'un prix spécial lié à un enjeu sociétal d'actualité

Le montant de la récompense sera reversé à la structure accompagnatrice du projet des jeunes et viendra surfinancer le projet actuel ou financer d'autres projets menés à l'initiative de jeunes de la structure. Néanmoins, une partie de la récompense pourra être utilisé pour couvrir les frais de déplacement vers la cérémonie de remise officielle des prix.

Dans le cadre où les jeunes se sont constitués en junior association pour la réalisation de leur projet, le montant sera reversé à leur junior association.

Les projets récompensés pourront par ailleurs être mis à l'honneur *via* les plateformes et supports de communication de la Cnaf (Caf.fr, les réseaux sociaux, site national Promeneursdunet.fr, Vies de famille ...), ou sur tout autre support, tel que la presse.